

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

- **Nom du produit : EPTAM® 8-E**
- **No CAS : EPTC (800 g/L) : 759-94-4**
- **Numéro d'enregistrement**
No D'HOMOLOGATION 11284

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

- **Secteur d'utilisation Agricole**
- **Emploi de la substance / de la préparation Groupe 8 Herbicide**

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**· Producteur/fournisseur :**

Gowan Company
P.O. Box 5569
Yuma, Arizona 85366-5569
(800) 883-1844

- **Service chargé des renseignements : sds@gowanco.com**

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Chemtrec de téléphone d'urgence 24 - Heures: (déversement, fuite ou d'incendie)
à l'intérieur US & Canada: (800) 424-9300
à l'extérieur des États-Unis et Canada: +011 (703) 527-3887

En cas d'urgence médicale (Prosar): (888) 478-0798

2 Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange** Cette FDS est basé classification selon le WHIMS.
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

· **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE** Néant.

· Indications complémentaires :

Propriétés physiques
Apparence: Liquide ambre
Odeur: Organosulphurous

Les symptômes d'une exposition aiguë

Irrite les yeux, la peau et les voies respiratoires. L'exposition à de fortes concentrations de vapeurs peuvent causer des maux de tête, des étourdissements, des engourdissements, des nausées, des troubles de la coordination, ou d'autres effets sur le système nerveux. Ce produit est un inhibiteur de la cholinestérase.

Les symptômes de l'inhibition de la cholinestérase peuvent inclure la salivation, transpiration, maux de tête, malaise nausées, des contractions musculaires, des tremblements, une mauvaise coordination, une vision trouble, des larmes, des crampes abdominales, de la diarrhée, et la poitrine.

Conditions médicales qui risquent d'être aggravés par une exposition
Aucun connu.

Principales voies d'exposition
Contact avec la peau et par inhalation.

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

ATTENTION / POISON

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

2.3 Autres dangers

- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

Fiche de données de sécurité selon WHMIS

Date d'impression : 07/10/2014

Révision: 07/09/2014

Nom du produit : **EPTAM® 8-E**



(suite de la page 1)

· **vPvB**: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique : Mélanges

· **Description** : Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.· **Composants dangereux** :

759-94-4	EPTC (ISO)	 Xn R22  Acute Tox. 4, H302	80.0% (800 g/L)
----------	------------	--	--------------------

· **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· **Remarques générales** :

Avoir le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez un centre antipoison ou un médecin, ou aller pour le traitement.

Vous pouvez également contacter 1-888-478-0798 pour obtenir des informations de traitement médical d'urgence.

· **Après inhalation** :

- Déplacer la personne vers une source d'air frais.
- Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.
- Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

· **Après contact avec la peau** :

- Enlever tous les vêtements contaminés.
- Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.
- Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

· **Après contact avec les yeux** :

- Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.
- Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil.
- Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

· **Après ingestion** :

- Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
- Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler.
- Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin.
- Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Dommages probables aux muqueuses peuvent contre-indiquer l'utilisation du lavage gastrique.

Ce produit contient EPTC, un thiocarbamate qui inhibe la cholinestérase. Si des symptômes d'inhibition de la cholinestérase sont présents, l'atropine par injection est un antidote. Le chlorure de pralidoxime (2-PAM) n'est pas recommandé comme antidote pour ce composé. Thiocarbamates Il a été démontré chez les animaux de laboratoire pour provoquer une réaction de type disulfirame (Antabuse) en combinaison avec de l'alcool.

CA/FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon WHMIS

Date d'impression : 07/10/2014

Révision: 07/09/2014

Nom du produit : EPTAM® 8-E

(suite de la page 2)

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction :

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

· **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éloigner les personnes inutiles et isoler la zone dangereuse. Porter un équipement de protection individuelle approprié décrit dans la Section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Contrôler le déversement à la source. Contenir le déversement pour l'empêcher de se propager, contaminer le sol, ou en entrant des eaux usées et des systèmes de drainage ou un plan d'eau. Nettoyer immédiatement les déversements tout en observant les précautions décrites dans CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE (section 8). Couvrir l'ensemble de déversement avec un matériau absorbant et placer dans un récipient d'élimination compatible. Zone de Scrub avec un détergent à l'eau dure (par exemple, les produits commerciaux tels que Tide, Joy, ou Spic and Span). Récupérer le liquide de lavage avec du matériau absorbant et placer dans un récipient d'élimination compatible. Une fois tout le matériel est nettoyé et placé dans un récipient d'élimination, enfermez et disposer de façon appropriée.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon après utilisation. Éviter la contamination de la nourriture humaine et animale. Ne pas contaminer l'eau d'irrigation ou l'eau utilisée à des fins domestiques.

Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé

· **Préventions des incendies et des explosions :** Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas stocker à proximité de nourriture, aliments pour animaux, des semences ou des engrais. Peut être stocké à des températures aussi basses que moins 45 °C.

· **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas stocker avec les aliments.

· **Autres indications sur les conditions de stockage :** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

CA/FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon WHMIS

Date d'impression : 07/10/2014

Révision: 07/09/2014

Nom du produit : EPTAM® 8-E

(suite de la page 3)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

- **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- **Remarques supplémentaires :**

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur durant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Le respirateur doit être muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée NIOSH/MSHA/BHSE avec un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée NIOSH/MSHA/BHSE pour les pesticides.

Lors de la manipulation de plus de 755 kg m.a./j (soit pour traiter plus de 110 ha à la dose supérieure prescrite sur l'étiquette de 6,8 kg m.a./ha), un système de mélange et de chargement fermé est requis. Les manipulateurs doivent porter une combinaison au-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur durant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Un respirateur est également requis pendant l'application. Il doit être muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée NIOSH/MSHA/BHSE avec un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvée NIOSH/MSHA/BHSE pour les pesticides.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**

- **Équipement de protection individuel :**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- **Protection respiratoire :**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- **Protection des mains :**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux :**



Lunettes de protection

- **Protection du corps :**

Les applicateurs et autres manipulateurs doivent porter:

- une chemise à manches longues et un pantalon long
- des gants résistant aux produits chimiques

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon WHMIS

Date d'impression : 07/10/2014

Révision: 07/09/2014

Nom du produit : EPTAM® 8-E

(suite de la page 4)

• des chaussures et des chaussettes

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect :

. <i>Forme :</i>	<i>Liquide</i>
. <i>Couleur :</i>	<i>Ambré</i>
. <i>Odeur :</i>	<i>Organosulphurous</i>
. <i>Seuil olfactif :</i>	<i>Non déterminée.</i>

. *valeur du pH :* *Non déterminé.*

Changement d'état

. <i>Point de fusion :</i>	<i>Non déterminée.</i>
. <i>Point d'ébullition :</i>	<i>127 °C</i>

. *Point d'éclair* *> 97 °C*

. *Inflammabilité (solide, gazeux) :* *Non applicable.*

Température d'inflammation :

. *Température de décomposition :* *Non déterminée.*

. *Auto-inflammation :* *Le produit ne s'enflamme pas spontanément.*

. *Danger d'explosion :* *Le produit n'est pas explosif.*

Limites d'explosion :

. <i>Inférieure :</i>	<i>Non déterminée.</i>
. <i>Supérieure :</i>	<i>Non déterminée.</i>

. *Pression de vapeur :* *Non déterminée.*

. <i>Densité à 20 °C:</i>	<i>0.9546 g/cm³</i>
. <i>Densité relative</i>	<i>Non déterminée.</i>
. <i>Densité de vapeur.</i>	<i>Non déterminée.</i>
. <i>Vitesse d'évaporation</i>	<i>Non déterminée.</i>

Solubilité dans/miscibilité avec

. *l'eau :* *Dispersable*

. *Coefficient de partage (n-octanol/eau) :* *Non déterminée.*

Viscosité :

. <i>Dynamique :</i>	<i>Non déterminée.</i>
. <i>Cinématique :</i>	<i>Non déterminée.</i>

. **9.2 Autres informations** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

. **10.2 Stabilité chimique** *Stable dans les conditions normales.*

. *Décomposition thermique/conditions à éviter :* *Pas de décomposition en cas d'usage conforme.*

. **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** *Aucune réaction dangereuse connue.*

. **10.4 Conditions à éviter** *Les températures élevées*

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon WHMIS

Date d'impression : 07/10/2014

Révision: 07/09/2014

Nom du produit : EPTAM® 8-E

(suite de la page 5)

- **10.5 Matières incompatibles** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux** :
Peut se décomposer à des températures élevées, formant des gaz toxiques

11 Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
 - **Toxicité aiguë** :

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification** :

Oral	LD50	1325 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2750 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	10.3 mg/l (rat)

- **Effet primaire d'irritation** :
 - **de la peau** : Légèrement irritant
 - **des yeux** : Modérément irritant
- **Sensibilisation** : Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
 - **Toxicité aquatique** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Autres indications** :

Toxique pour les mammifères sauvages.

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres.

- **Effets écotoxiques** :

- **Remarque** :

Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des zones traitées, évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant le traitement. Parmi les caractéristiques et conditions propices au ruissellement, mentionnons des pluies abondantes, une pente de modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (p. ex. les sols compactés, à texture fine ou pauvres en matières organiques, comme l'argile).

Éviter d'appliquer le produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

On peut aménager une bande de végétation entre la zone traitée et le bord de l'étendue d'eau pour minimiser la contamination des zones aquatiques par le ruissellement.

- **Autres indications** :

Données sur l'écotoxicité présentées est pour l'EPTC ingrédient actif:

96-h CL50 Truite fardée:> 17 mg / L

96-h CL50 crapet arlequin:> 27 mg / L

96-h CL50 Truite arc:> 19 mg / L

Légèrement toxique pour les poissons.

- **Autres indications écologiques** :

- **Indications générales** :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

- **PBT** : Non applicable.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon WHMIS

Date d'impression : 07/10/2014

Révision: 07/09/2014

Nom du produit : EPTAM® 8-E

(suite de la page 6)

- **vPvB** : Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

· **Recommandation :**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un

· **Emballages non nettoyés :**

· **Recommandation :**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

- 1.- Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2.- Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

14 Informations relatives au transport

· 14.1 No ONU	
· DOT	néant
· TMD, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies	
· DOT, TMD	néant
· ADN, IMDG, IATA	N/A
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT, TMD, ADN, IMDG, IATA	
· Class	N/A
· 14.4 Groupe d'emballage	
· DOT, TMD, IMDG, IATA	N/A
· 14.5 Dangers pour l'environnement :	
· Marine Pollutant :	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

(suite page 8)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon WHMIS

Date d'impression : 07/10/2014

Révision: 07/09/2014

Nom du produit : **EPTAM® 8-E**

(suite de la page 7)

· "Règlement type" de l'ONU :	néant
-------------------------------	-------

15 Informations réglementaires

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Prescriptions nationales :

· Classification complémentaire selon GefStoffV (ordonnance sur les produits dangereux) annexe II :

Classification SARA Titre III

Section 302/304: Non applicable

Section 311/312: Risque immédiat (aigu) pour la santé

Différée (chronique) pour la santé

Section 313 produit chimique (s): Sans objet

proposition 65

Sans objet

Déclarer selon la CERCLA Quantity (RQ)

aucun

Classification RCRA

En vertu du RCRA, il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si un matériau contenant le produit ou dérivé du produit doit être considéré comme un déchet dangereux.

Statut TSCA

Exclu de TSCA

DSL

Exempté du DSL

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

· Service établissant la fiche technique : Supply Chain

· Contact : sds@gowanco.com

· Acronymes et abréviations :

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

(suite page 9)

-CA/FR

Fiche de données de sécurité
selon WHMIS

Date d'impression : 07/10/2014

Révision: 07/09/2014

Nom du produit : EPTAM® 8-E

(suite de la page 8)

· Sources*IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses**IATA: International Air Transport Association**CL50: Concentration létale, 50 pour cent**LD50: Lethal dose, 50 pour cent**Eptam ® est une marque déposée de Gowan Company, LLC*

CA/FR